



Lille, le 23 juin 2022

Madame Isabelle DUCROUX
Directrice IFSI-IFAS

☎ Secrétariat: 03.20.44.60.75

OBJET : Notice de rentrée IFAS Promotion 2022/2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes admis(e) à l'Institut de Formation des Aides-Soignants et je vous en félicite. Vous trouverez ci-après les informations relatives à la rentrée 2022.

Dans ce cadre, avant le 29 juillet 2022 dernier délai et au plus vite, vous devez nous renvoyer :

- la liste des pièces demandées dans l'annexe 1
- la fiche de renseignements complétée (annexe 2)
- compléter le formulaire en ligne « Demande d'informations pour financement » via le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdf149bEt8PwpyA9m42cyCeJ-d-1k50pblVe63OkzzjYmqQcQ/viewform>

- Pour les demandeurs d'emploi : merci de joindre à votre dossier, une notification de Pôle Emploi mentionnant votre date d'inscription et le numéro d'identifiant ainsi que l'indemnisation ou non de Pôle Emploi.

La pré-rentrée administrative est prévue le **Jeudi 1er septembre 2022 à 09 h 00** - Institut GERNEZ RIEUX - CHU LILLE.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération.

Isabelle DUCROUX

INFORMATIONS PRATIQUES :

I - DEJEUNER AU SELF DE L'INSTITUT A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2022

Si vous souhaitez déjeuner au self de l'institut dès le 1er septembre 2022, vous pourrez acheter des tickets repas (dans l'attente de votre carte d'établissement).

Paiement par chèque, argent liquide ou carte bleue.

II - LOGEMENT A L'INTERNAT DE L'INSTITUT GERNEZ RIEUX

Si vous souhaitez un hébergement à l'Institut Gernez Rieux pour la rentrée de Septembre 2022, merci de compléter, dater et signer le formulaire de demande de logement joint en annexe et l'envoyer sans attendre au Service Accueil et Hébergement du CHU de LILLE dont l'adresse figure en bas à droite du formulaire.

Attention, les demandes étant nombreuses, si vous désirez un logement pour la rentrée, nous vous conseillons d'envoyer rapidement votre demande, celles-ci étant gérées par ordre d'arrivée.



**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
AVANT LE 29 JUILLET 2022**

☐ **LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER (ANNEXE 2)**

☐ **COMPLÉTER LE FORMULAIRE EN LIGNE « DEMANDE D'INFORMATIONS FINANCEMENT ».**

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdf149bEt8PwpYA9m42cyCeJ-d-1k50pbIVe63OkzzjYmqQcQ/viewform>

- **Pour les demandeurs d'emploi :** merci de joindre à votre dossier, une notification de Pôle Emploi mentionnant votre date d'inscription et le numéro d'identifiant ainsi que l'indemnisation ou non de Pôle Emploi.

☐ **UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ RECTO-VERSO, EN COURS DE VALIDITÉ :**

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport français

Ou

- Titre de séjour valide à l'entrée en formation et pour la présentation au DEAS pour les ressortissants hors union européenne.

☐ **UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE INDICANT VOTRE NUMÉRO PERSONNEL DE SÉCURITÉ SOCIALE.**

☐ **2 PHOTOS D'IDENTITÉ RÉCENTES AU FORMAT STANDARD**

☐ **LE DOSSIER MÉDICAL :** en référence aux textes réglementaires en vigueur.

- 1) Certificat médical établi par un **médecin agréé***, attestant « que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession d'Aide-Soignante ».
- 2) Attestation médicale jointe en annexe 3 à faire remplir et signer par le médecin traitant attestant que le candidat est valablement immunisé contre :
 - * la diphtérie,
 - * le tétanos,
 - * la poliomyélite
 - * l'hépatite B

Suite au décret n° 2019-149 du 27 février 2019 modifiant le décret n° 2007-1111 du 17 juillet 2007 relatif à l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG, qui porte sur la suspension, pour certaines activités et professions, de l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG, et depuis le 1/04/2019, la vaccination contre la tuberculose n'est plus obligatoire.

Après adoption du texte par le Parlement et à la suite de la décision rendue par le conseil constitutionnel le 05/08/2021, les professionnels de santé et **les étudiants en santé sont soumis à l'obligation vaccinale contre le covid 19 (2 injections + 1 rappel).**

Les candidats dont le dossier médical serait incomplet ne pourront pas entrer en formation, l'accès en stage étant rendu impossible.

* Vous pouvez trouver l'adresse d'un médecin agréé près de votre domicile en tapant « médecin agréé ARS (suivi de votre département) » (exemple : « médecin agréé ARS HAUTS DE FRANCE ») dans votre moteur de recherche sur Internet. Vous trouverez en annexe, la liste des médecins agréés situés dans le Département du NORD.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A REMPLIR TRES PRECISEMENT

Rentrée IFAS : le 5 septembre 2022

IFAS CHU DE LILLE

NOM DE L'ELEVE :

PROMOTION : 2022/2023

PRENOM :

AUTRES PRENOM(S) :

ETAT CIVIL

- Sexe :
- Date et lieu de naissance :
- Age :
- Numéro de Sécurité Sociale :
- Nationalité :
- Situation familiale :
- Téléphone personnel :
- Adresse mail :
- En cas d'urgence :
 - NOM et Prénom de la personne à prévenir :
 - Lien de parenté :
 - Téléphone fixe :
 - Téléphone portable :
 - Adresse mail :
- Moyen de locomotion pendant la formation (voiture personnelle, transport en commun, moto, vélo) :

ADRESSE COURANTE :**ADRESSE DURANT LA SCOLARITE : (à préciser obligatoirement pour les affectations de stage)****AIDE FINANCIERE**

- ☐ Bourse du Conseil Régional
- ☐ Droit Individuel à la Formation (DIF)
- ☐ Pôle Emploi*
- ☐ Etudes Promotionnelles
- ☐ Autre

*Si Pôle Emploi, préciser si : indemnisé ou non

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

- Enseignement général
 - Baccalauréat : D.A.E.U. ☐
 - Diplôme obtenu filière : type : Validation des acquis ☐
 - Diplôme obtenu filière : Date :
- Enseignement supérieur et/ou professionnel
 - Niveau d'études :
 - Diplômes obtenus et dates d'obtention :
- Dernière activité professionnelle
 - Fonction exercée :
 - Lieu d'exercice, établissements et services :
 - Période :
- Activité professionnelles antérieures :
- Instituts, Ecoles déjà fréquentés :

ATTESTATION MEDICALE
d'immunisation et de vaccinations obligatoires

(INSTRUCTION N° DGS/RI1/RI2/2014/21 du 21 janvier 2014 relative aux modalités d'application de l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du code de la santé publique)

Dr Nom Prénom
Titre et qualification
Adresse
Téléphone

Lieu, date

Je, soussigné(e) Dr

, certifie que M / Me

Nom :

Prénom :

Né(e) le

- Candidat(e) à l'inscription à (*entourer la filière choisie*) :

- professions médicales et pharmaceutiques : médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme ou pharmacien ;
- autres professions de santé : aide-soignant, ambulancier, auxiliaire de puériculture, infirmier, infirmier spécialisé, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, technicien en analyses biomédicales.

a été vacciné(e) :

- **Contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite :**

Dernier Rappel effectué		
Nom du vaccin	Date	N° lot

- **Contre la fièvre typhoïde** depuis moins de 3 ans (*pour les élèves, étudiants ou professionnels de santé ayant un stage ou une activité à risque de contamination dans un laboratoire de biologie médicale, i.e. lors de la manipulation d'échantillons biologiques, en particulier de selles, susceptibles de contenir des salmonelles*) :

Nom du vaccin	Date	N° lot

- **Contre l'hépatite B**, selon les conditions définies au verso, il/elle est considéré(e) comme (*raier les mentions inutiles*) :

- immunisé(e) contre l'hépatite B : oui non
- non répondeur(se) à la vaccination : oui non

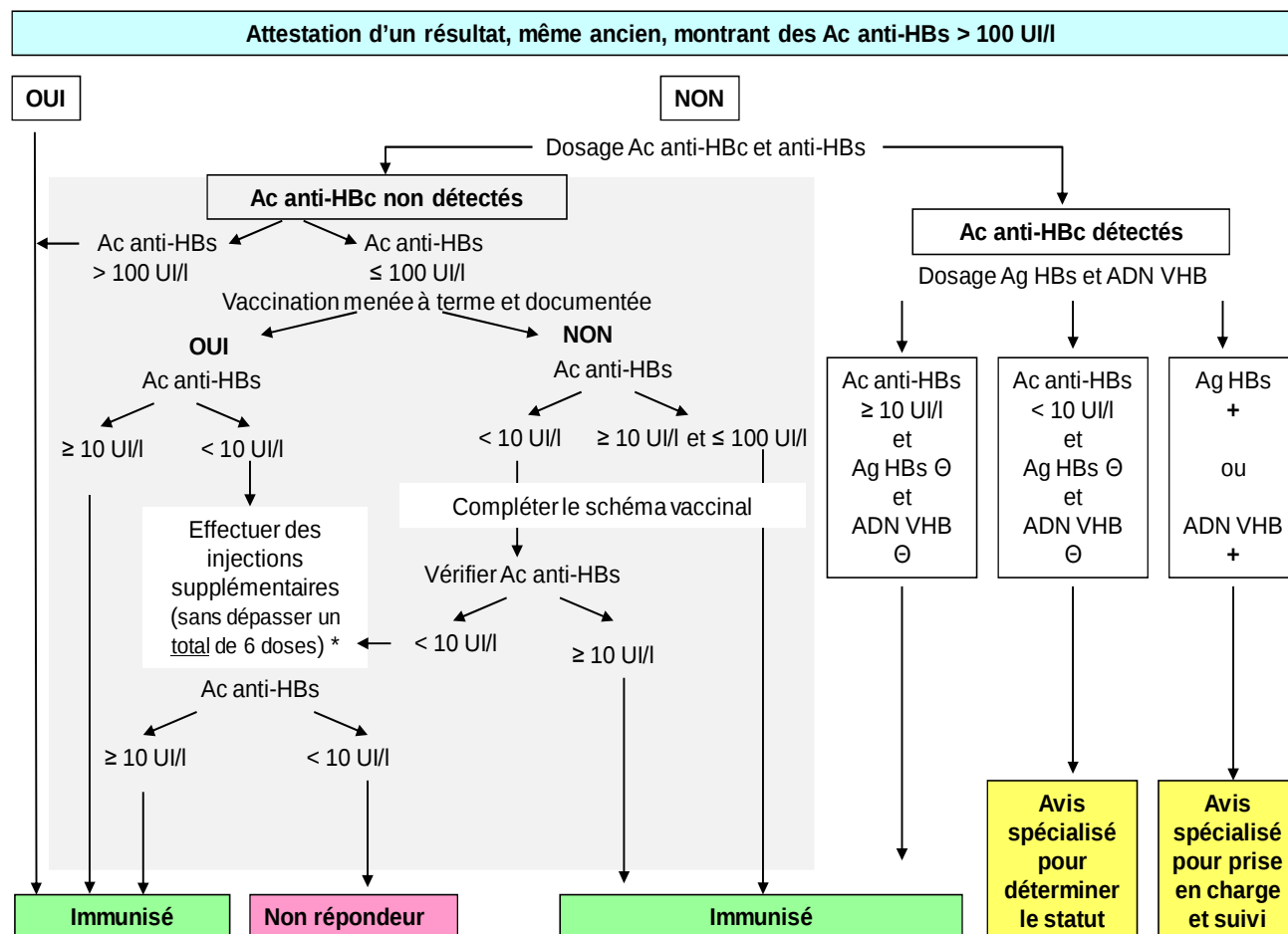
- **Par le BCG** (*obligatoire aussi pour d'autres filières d'études*) :

Vaccin intradermique ou Monovax®	Date (dernier vaccin)	N° lot
IDR à la tuberculine	date	Résultat (<i>en mm</i>)

Signature et cachet du médecin

Nota bene : Selon le calendrier vaccinal en vigueur, pour ces professionnels de santé, il est par ailleurs recommandé d'être immunisé contre la coqueluche, la rougeole, la rubéole, la varicelle et la grippe saisonnière.

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

Textes de référence

- Articles L.3111-1, L.3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP)
- Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné, modifié par l'arrêté du 29 mars 2005 (intégration des services d'incendie et de secours)
- Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiques
- Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L.3111-4 du CSP
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
- Calendrier vaccinal en vigueur (cf. Site du ministère chargé de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/vaccinations-vaccins-politique-vaccinale.html>)



Direction Hôtelière
Institut Gernez Rieux

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LOGEMENT A L'INSTITUT GERNEZ RIEUX

Joindre obligatoirement un chèque de 45 € à l'ordre du trésor public pour les frais de dossier *.

* Frais de gestion du dossier payable au moment de la réception du formulaire de demande de logement pour en valider la prise en compte.
La somme reste indépendante de la réponse accordée et n'est pas remboursable, non plus en cas de désistement.

Cadre réservé au service Accueil et hébergement :

Date de réception de la demande :

Réponse transmise le :

A compléter et à renvoyer à l'adresse indiquée :

☐ 1^{ère} demande d'hébergement

☐ Demande de prolongation de la période d'hébergement

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : Nom (marital) :

Prénom :

Adresse de correspondance :

Courriel :@.....

☎ Domicile : ① Portable :

Je suis admis(e) en tant que (Cochez la case correspondante ci-dessous) pour la période concernée * :

*** Joindre un certificat de scolarité ou de stage pour la période concernée (attestation à renouveler pour chaque nouvelle année de formation).**

Du Au

- | | | | |
|------------------------------------|--|---|--|
| ☐ IFCS | ☐ IFAS | ☐ IFA | ☐ Ecole de Puéricultrices |
| ☐ IFSI | ☐ Ecole Sage-femme | ☐ Préparateur en pharmacie | ☐ CESU |
| ☐ IADE | ☐ Interne | ☐ Inter-CHU | ☐ FFI |
| ☐ Stagiaire | ☐ Autre (à préciser)..... | | |

J'aimerais bénéficier d'une chambre à l'internat de l'Institut Gernez Rieux pour la période suivante :

Du Au

Date de la demande :

Signature :

Cachet de l'école obligatoire :
(Pour les écoles ou instituts)

Demande à adresser à :

Service Accueil et hébergement
CHU de Lille – Institut Gernez Rieux
2 Rue du Docteur Schweitzer
59037 Lille Cedex
✉ INTERNATIGR@chru-lille.fr

Remarques:

- ❖ ce formulaire ne vaut pas acceptation définitive. La décision vous sera communiquée par retour de courrier.
- ❖ La réception du formulaire de demande de logement pour les élèves des écoles et instituts doit parvenir impérativement avant le 16 juillet de l'année concernée.

Direction
Départementale de
l'Emploi du Travail et
des Solidarités du Nord
Cabinet de Direction
Comité Médical
Commission de Réforme

Arrêté portant nomination des médecins agréés pour la fonction publique

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu la circulaire FP 4 n° 1711 du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'Etat contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu la circulaire NOR/MCT/B/06/00027/C en date du 13 mars 2006 relative à la protection sociale des fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps complet ou à temps non complet contre les risques maladie et accidents de service ;

Vu l'instruction N°DGOS/RH3/DGCS/4B/2012/70 du 9 février 2012 relative à la protection sociale des fonctionnaires hospitaliers contre les risques maladie et accident de service ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Emmanuel RICHARD directeur départemental de la direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités du Nord ;

Vu les avis favorables des 7 septembre 28 septembre et 19 octobre 2021 du Conseil Départemental du Nord de l'Ordre des Médecins ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : sont nommés en qualité de médecins agréés pour une durée de trois ans :

GENERALISTES :

Arrondissement de Lille

- | | |
|------------------------------|---|
| ➤ BARDOEL Bruno | 29 C, rue Lutun
59116 HOULPLINES |
| ➤ BOUNOUA Hervé | 32 Passage des Alouettes
59000 LILLE |
| ➤ BURO Robert | Cité Administrative 15eme Etage
175 Rue Gustave Delory
59800 LILLE |
| ➤ CAQUANT – WIBAUT Josephine | 10 Place du Maréchal Delattre de Tassigny
59200 TOURCOING |
| ➤ CHARPENTIER Pascal | 53 Rue Jean Jaurès
59830 BOURGHELLES |
| ➤ COCQUEEL Patrice | 115, rue du Général De gaulle
59110 LA MADELEINE |
| ➤ CONVERT Laurent | 28, rue Maurice Bouchery
59480 LA BASSEE |
| ➤ COUTER Jean-Pierre | 108 B Rue de Tourcoing
59960 NEUVILLE EN FERRAIN |
| ➤ COUSIN Denis | 77, rue du Caire
59100 ROUBAIX |
| ➤ DEBOISSY LUC | Cité administrative 17 ème étage
Rue de Tournai PB 2012
59012 LILLE Cedex |
| ➤ DEBOU Didier | 56 bis, Bd du Général Leclerc
59071 ROUBAIX

51 Rue Henri Barbusse
59155 FACHES THUMESNIL |
| ➤ DELANNOY Jean Christophe | 75, rue de Mouvaux
59200 TOURCOING |
| ➤ DELBERGHE Dany | 118, rue Decrême
59100 ROUBAIX |
| ➤ DESHORGUE Jacques | 25, Grand Place BP 50623
59060 ROUBAIX cedex |

➤ DRON Eric	42 Rue du général Leclerc 59320 HAUBOURDIN
➤ DUDENKO Pascal	1033 Avenue de la République 59700 MARCQ EN BAROEUL
➤ FROMONT Anne-Catherine	67, Boulevard Vauban 59000 LILLE
➤ GHEERAERT Pierre	Centre de Santé de l'Alma 149 Avenue de l'Alma 59100 ROUBAIX
➤ KELLY Frédéric	27 Rue Pierre de Roubaix 59100 ROUBAIX
➤ LAMBLIN Brigitte	108 Rue Colbert 59493 VILLENEUVE D'ASCQ
	12 Rue du Collège 59270 BAILLEUL
	53 Rue de la clef 59190 HAZEBOURCK
➤ LE PETIT Philippe	166, rue Pierre Moroy 59000 LILLE
➤ MASSET Cécile	67, Boulevard Vauban 59000 LILLE
➤ MASSON Valérie	27, Avenue Suzanne 59110 LA MADELEINE
➤ ROLLET Marc	74 Rue des Frères Lumières 59550 COMINES
➤ SEGUIN Bruno	27, rue Pierre de Roubaix 59100 ROUBAIX
➤ TALEB Noureddine	301 rue Jules Guesde 59510 HEM
➤ TILMAN-ROBVEILLE Fabienne	27, rue Roger Salengro 59112 ANNOEULLIN
➤ VELUT Xavier	27/B04, rue Marceau 59420 MOUVAUX
➤ VOGEL Marc	1, rue des Déportés 59390 TOUFFLERS
➤ WELSCHBILLIG Marc	4, rue d'Alembert 59000 LILLE
➤ WILLEMS Thierry	115, rue du Général Leclerc 59510 HEM

Arrondissement d'Avesnes

- HUYGHE Dominique
104, Grande Rue
59138 PONT-SUR-SAMBRE
- KARKOUTLY Carim
146 Route de Feignies
59600 MAUBEUGE

Arrondissement de Cambrai

- BUCHENET Hervé
510 Rue de l'épinette
BP 19
59161 ESCAUDOEUVRE
- DEVAUX Alain
1, place de la Mairie
59267 PROVILLE
- DUCHANGE Amédée
10, rue Nationale
59540 INCHY EN CAMBRESIS
- MAGDZIAREK Alain
44 Rue des Pierres Jumelles
59400 CAMBRAI
- ROESCH Gilles
28, Avenue du Marechal Foch
59142 VILLERS-OUTREUX

Arrondissement de Douai

- SAIMI Rachid
87 Rue Saint-Jacques
59500 DOUAI
- SOULARY Jean-Claude
1, rue A et G Martel
59187 DECHY

Arrondissement de Dunkerque

- ANDRES Frédéric
1507, rue d'Armentières
59850 NIEPPE
- BENHENDA Mourad
Polyclinique de Grande Synthe
59760 GRANDE SYNTHE
- CARISSIMO Patrice
509, Route d'Armentières
59850 NIEPPE
- GIAGNORIO Pierre
Maison Médicale
78, rue Sadi Carnot
59280 ARMENTIERES
- GOIDIN Pierre
20, rue de l'Abbé Choquet
59140 DUNKERQUE
- LEFEVER Jean-Marie
12, rue David d'Angers
59140 DUNKERQUE

➤ MONTAGNE Patrick

3, rue Garibaldi
59210 COUDEKERQUE BRANCHE

➤ PLATEVOET Céline

58, rue Nationale
59270 METEREN

➤ RANDRIAMIHAMINA Rja

26 Rue de Bourgogne
59140 DUNKERQUE

➤ VERNIEST Laurent

Maison de Santé
20 Avenue de la République
59114 STEENVOORDE

Arrondissement de Valenciennes

➤ DEMORY Michel Jean

24 rue Pierre Lemaire
59199 HERGNIES

➤ DEVOTTE Franck

116, rue Henri Barbusse
59220 DENAIN

➤ DHERBECOURT Joel

5 Rue Mathieu Du Moulin
59230 ST AMAND LES EAUX

➤ LEJAY Dominique

200, rue Jean-Jaurès
59690 VIEUX CONDE

➤ LENFANT Jean-Pierre

5, rue Mathieu Dumoulin
59230 ST AMAND LES EAUX

➤ MERCIER Gilles

34, rue du Maréchal Soult
59970 FRESNES SUR ESCAUT

➤ RIDON Marc

392, rue Jean-Jaurès
59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT

SPECIALISTES :

Anesthésiste-Réanimateur-urgentiste

➤ BABE Marie-Anne

Centre Hospitalier de Wattrelos
Rue du Docteur Fleming
59150 WATTRELOS

Angéiologie

➤ PONCHAUX Christian

42, rue de Bailleul.
59190 HAZEBROUCK

➤ PONCHAUX Francine

CH Armentières
112, rue Sadi Carnot – BP 189
59421 ARMENTIERES

Cancérologie

➤ CARLIER Damien

Centre Léonard de Vinci
Route de Cambrai
59187 DECHY

➤ COCHE-DEQUEANT Bernard

Cité Administrative 15^{ème} étage

175 Rue Gustave Delory
59020 LILLE CEDEX

➤ DANSIN ERIC

C.O.L
3 Rue Frédéric Combemal
59020 LILLE

➤ DUFOUR CUISSET Chantal

Clinique des Dentellières
Centre de cancérologie
8, avenue Vauban
59300 VALENCIENNES

Cardiologie

➤ AKAADACH Aziz

21, quai des mines
59300 VALENCIENNES

➤ DUMORTIER Daniel

128, boulevard Vauban
59800 LILLE

➤ GENEL Christophe

328, rue Carnot
59150 WATTRELOS

➤ GHISLAIN Jean-Marie

Polyclinique Du Val de Sambre
162 Route de Mons
59600 Maubeuge

➤ JACQUEMART Thierry

126, avenue Foch
59700 MARCQ EN BAROEUL

➤ TRAISNEL Gilles

Clinique Dubois
Secrétariat Cardiologie
44 Avenue Marx Dormoy
59000 LILLE

Endocrinologie

➤ LAMOTTE Christian

Clinique du Pont Allant
Allée de la polyclinique
BP 80110
59604 MAUBEUGE CEDEX

Gastro-Entérologie

➤ LABERENNE Eric

Centre Hospitalier
BP 109
59113 SECLIN

Gynécologie

➤ DEBODINANCE Philippe

GCS Flandre Maritime
59760 GRANDE SYNTHE

Maladies infectieuses

➤ SENNEVILLE Eric

Centre Hospitalier
135, rue Président Coty
59208 TOURCOING CEDEX

Néphrologie

➤ LAMOTTE Christian

Clinique du Pont Allant
Allée de la polyclinique
BP 80110
59604 MAUBEUGE CEDEX

➤ VRIGNEAUD Laurence

60, Rue de la Louvière
59000 LILLE

Neurologie

➤ COURTEVILLE Véronique

20, rue des Canonniers
59000 LILLE

➤ DEREUX Sophie-Anne

3, rue Faidherbe
59430 SAINT POL SUR MER

➤ DEGAEY Isabelle

71 Avenue de la Libération
59140 DUNKERQUE

O.R.L

➤ CAZE Alexandre

23, Rue Danton
59950 AUBY

➤ MARCHAND Hadelin

6, Bis Rue Fockedey
59140 DUNKERQUE

Orthopédie-Traumatologie

➤ HUE Emmanuel

25, Grand Place BP 50623
59061 ROUBAIX
Et
106, rue de Borre
59190 HAZEBROUCK

➤ LEBRUN Mathieu

Polyclinique du Val de Sambre
162 Route de Mons
59800 MAUBEUGE

➤ VANWIJNSBERGHE SAMUEL

162 Route de MARS
59600 Maubeuge

Pneumologie

➤ BURE Marc

Clinique du Bois
144, avenue de Dunkerque
59000 LILLE

➤ MAETZ GRANDAMME Edith

Centre Hospitalier de Douai
Rue de Cambrai
BP 740
59507 DOUAI CEDEX

➤ WATRIGANT Yves

17, Quai de Cherbourg
59200 TOURCOING

Psychiatrie

➤ AIT-MENGUELLET Améziane

Cité Administrative 15^{ème} étage
175 Rue Gustave Delory
59000 LILLE

➤ BELJAOUAOUI Abdellatif

Centre Hospitalier de Cambrai
516 Avenue de Paris
BP 389
59407 CAMBRAI Cedex

➤ CAUDRON Mathieu

Centre de Jour
« CAP CHABE »
47 Boulevard Clémenceau
59700 MARCQ EN BAROEUL

➤ DE BLAS - HOUDIN CAROLINE

EPSM Lille Métropole
BP 10
59287 ARMENTIERES

➤ DUFOUR Michaël

CMP – 6-8, rue Percepain
59300 VALENCIENNES CEDEX

➤ ECKHAUT Christian

Cité Administrative 15^{ème} Etage
175 Rue Gustave Delory
59000 LILLE

➤ FLEURY Emmanuel

17, place du Maréchal Leclerc
59000 LILLE

➤ FRANCO BRUNO

13 Place Jean BART
59140 DUNKERQUE

➤ IDRISSE MACHICHI Khaled

Centre Hospitalier
BP 389 – 516, avenue de Paris
59407 CAMBRAI cedex

➤ LECLERCQ Guillaume

240, avenue de la République
59110 LA MADELEINE

➤ LEDUC Damien

Val Santé
75 Rue Jeans Jaurès
59410 ANZIN

➤ LEIGNEL Carole

CMP « Les Caps »
119 bis, rue du Gal de Gaulle
59110 LA MADELEINE

➤ LORIDON François

240, avenue de la République
59110 LA MADELEINE

➤ MORAWSKI Piotr

Centre Hospitalier de Fourmies

BP 20025
59611 FOURMIES CEDEX

➤ NOTARDONATO Laurent

EPSM des Flandres
790, route de Locre BP 139
59270 BAILLEUL

➤ PERAULT Pascal

47, rue Roger Salengro
59260 HELLEMMES

➤ PLATTEAU SYLVIE

Hôpital Bonnafé
140 Rue Charlerois
59100 ROUBAIX

➤ POT Stéphane

Hôpital Bonnafé
140 Rue Charleroi
59100 ROUBAIX

➤ PRIZAC Jérôme

Résidence Saint Michel
2, Rue Saint Michel
59500 Douai

➤ ROELANDT Jean-Luc

1 Avenue du Président Kennedy
59370 MONS EN BAROEUL

➤ SAMAILLE Etienne

75 Rue de l'Amiral de Ruyter
59140 DUNKERQUE

➤ VAN-NEDERVELDE Catherine

Hopital Lucien Bonnafé
140, rue de Charleroi
59100 ROUBAIX

Rhumatologie

➤ SIVIGNON Anne

7 TER Boulevard Louis XIV
59000 LILLE

Article 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté portant nomination des médecins agréés en date du 12 juillet 2018.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord et le Directeur Départemental de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Nord, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux médecins ci-dessus désignés.

Fait à LILLE, le 27 OCT. 2021

Pour le Préfet et par délégation

Le Directeur Départemental

Emmanuel RICHARD